Longvic magazine

Bulletin d'informations municipales

n° 58
Septembre 2026



Rentrée 2026

La Ville accompagne les enfants et les familles









Bravo aux membres de l'ALC Cyclotourisme qui ont rallié Longvic à Florennes, notre ville jumelle belge.
Plus de 500 Km à travers l'Europe pour renforcer nos relations internationales (et leurs mollets).

Les mois de mai et juin 2026 ont été l'occasion de renforcer les muscles des enfants. Défis sportifs, participation aux Foulées Longviciennes, le service des sports n'a pas ménagé sa peine pour mettre les enfants en pleine forme !

Longvic en Images

L'été 2026 restera marqué par les vagues de canicule et les très fortes chaleurs qui ont sévi dès le mois de juin. Pour aérer les classes tôt le matin, les élus se sont mobilisés dès 4 heures du matin.




Tout l'été, le service des sports, le service jeunesse et les centres de loisirs auront animé les vacances des enfants.










Comme désormais chaque année à la mi-juin, Festi' Longvic a rassemblé les habitants autour de nombreux spectacles, jeux et animations.











Sommaire

L'Éditorial de la Maire 4

À La Une 5-9

Rentrée 2026 : l'engagement de la commune aux côtés des enfants et de la famille

Énergie 10

Longvic : vers une maîtrise de son énergie

Transports 11

Nouvelle liaison cyclable rue Stephenson pour rejoindre Dijon et Chenôve

Transports 12

Les nouveaux tarifs Divia

Enseignement 13

L'École des métiers fête ses 50 ans

Humanitaire 14

Secouristes Sans Frontières à Longvic : une logistique millimétrée

Culture 15

Un nouveau projet pour le Conservatoire

Vie quotidienne 16-17

J'aime mon chien, je le tiens en laisse
Le quartier Valentin se transforme
Octobre Rose

Conseil Municipal 17

Principales décisions prises lors des derniers Conseils Municipaux

Tribunes démocratiques 18

Archives 19

Attention, cold case ! Quand on comptait sur le Maire de Longvic pour résoudre des affaires dramatiques ...

Longvic magazine
Magazine d'informations municipales de la Ville de Longvic.
Directrice de la publication : Céline Tonot
Maquette, rédaction et graphisme :
Services référents, Service communication Mairie de Longvic.
Photos © Mairie de Longvic, © Vincent Arbelet, Impression : Fuchey
Dépôt légal 4e trimestre 2026

Éditorial de la Maire



Chère Longvicienne,
Cher Longvicien,

L'été que nous avons connu nous a tous éprouvés. Nous avons subi des canicules à répétition, une sécheresse impactant tout le pays et frappant tout particulièrement les agriculteurs, des incendies qui se sont aussi multipliés dans notre département, jusqu'à présent relativement épargné par les feux de forêt. Le climat change, mais surtout il se dérègle avec des phénomènes climatiques plus intenses et, pour certains, plus réguliers.

Nous faisons face à un défi immense qui consiste à devoir nous adapter, en un temps plus réduit que ce que laissaient prévoir les scénarios. On l'a vu cet été, le patrimoine bâti est majoritairement mal adapté face aux fortes chaleurs.

Il n'est malheureusement pas possible d'engager la réhabilitation intégrale du patrimoine municipal en un temps réduit. Les budgets ne le permettent pas et un mandat municipal n'y suffirait pas. Pourtant, ce n'est pas parce que c'est difficile qu'il ne faut pas le faire. Nous nous y sommes attelés depuis quelques années, en rénovant progressivement les bâtiments les plus énergivores et il faut poursuivre ce travail. S'il faut les adapter pour conserver la chaleur en hiver, il faut aussi, impérativement désormais, leur permettre de conserver la fraîcheur en été.

A plus court terme, il faut également prévoir des mesures d'atténuation. C'est tout l'enjeu du plan d'Adaptation Communale au Dérèglement Climatique, qui prévoit notamment d'équiper chaque classe d'école de brasseurs d'air, permettant de diminuer la température ressentie. De précieux degrés qui peuvent faire toute la différence. Nous allons également équiper chaque école et chaque centre de loisirs d'au moins une salle climatisée qui permettra d'apporter un répit aux enfants lors des fortes chaleurs.

A plus long terme, ce sont des travaux plus conséquents qu'il faudra sans doute envisager. Nous établirons les priorités en fonction des situations et des bâtiments les plus exposés. Les annonces du Gouvernement, fin juin, de consacrer 50 millions d'euros pour accélérer les travaux d'adaptation des écoles nous permettaient d'espérer des subventions. Malheureusement, l'été se termine et cette promesse a été réduite à 10 millions d'euros désormais. Ma colère est grande face à un effet d'annonce qui n'aura duré qu'un été…

Néanmoins, nous réaliserons les travaux nécessaires, nous poursuivrons la végétalisation des cours d'école et continuerons d'investir pour adapter le patrimoine municipal. C'est l'engagement de toute l'équipe municipale, et nous tiendrons cette promesse !

Céline Tonot



Maire de Longvic

Rentrée 2026 L'engagement de la commune aux côtés des enfants et des familles !

C'est la rentrée, les enfants retournent à l'école, vont retrouver leurs amis et reprendre un nouveau rythme. Mais la rentrée c'est aussi plus que cela ! Voici l'occasion d'en apprendre un peu plus sur les différents services mis à disposition des familles par la Ville.

La Ville de Longvic a en charge la gestion des six écoles publiques fréquentées par les Longviciens. Avec trois écoles maternelles et trois écoles élémentaires, celles-ci accueillent environ 280 élèves en maternelle et un peu plus de 400 élèves en élémentaire. Pour ce faire, la Ville met à disposition différents moyens.

A commencer par les locaux...

Les écoles appartiennent en effet au patrimoine communal et leur entretien est assuré par la Ville. Des travaux de maintenance sont entrepris tout au long de l'année, selon les crédits prévus au budget, mais c'est essentiellement l'été que se réalisent les travaux les plus conséquents, pour profiter de l'absence des enfants.

L'école Léon-Blum ou encore la végétalisation de la cour de l'école Roland-Carraz sont des exemples des engagements de la Ville pour permettre des conditions d'apprentissage optimales. Ces investissements conséquents sont d'ailleurs appelés à se renouveler, notamment pour permettre la végétalisation des autres cours d'écoles.

Il y a aussi le personnel, que ce soit le personnel en charge de l'entretien, mais aussi les ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles) qui prennent une part active aux côtés des enseignants, afin de favoriser l'apprentissage des enfants en maternelle.

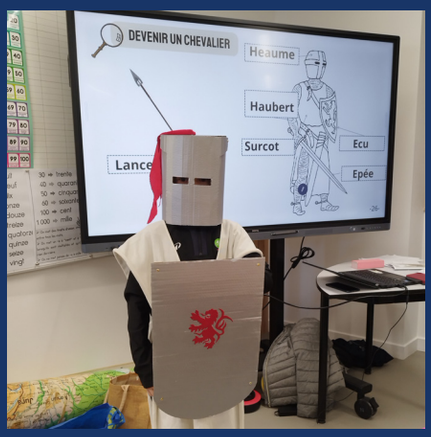
Enfin, il y a l'ensemble des autres moyens et services municipaux qui agissent sur le temps scolaire en collaboration avec les équipes enseignantes. Des éducateurs sportifs municipaux viennent notamment assurer des séances de sport adapté en gymnase ou à la piscine. La Médiathèque est également régulièrement associée à des projets ou organise des ateliers spécifiques.



Le nouvel aménagement de l'école Roland-Carraz permettra de faire cours en plein air

Des activités éducatives autour du temps scolaire

Un exemple de synergie entre les écoles et les services de la Ville.



Dans le cadre des animations de juin, la Médiathèque a décidé de remonter le temps à travers l'univers des châteaux forts et du Moyen Age !

Tout le mois de juin, le public a pu découvrir une magnifique exposition « Les châteaux forts » prêtée par la Médiathèque Côte d'Or , accompagnée des travaux réalisés par des élèves de Longvic.
En effet, de février à mai, trois classes de CE2 de Longvic (classe de Madame Monnot/Roland-Carraz, classe de Monsieur Gomes/Léon-Blum et classe de Monsieur Guinot/Maurice-Mazué) ont participé à deux ateliers découverte sur les thèmes : le château fort et les chevaliers, puis la vie du seigneur et l'enluminure. Ces ateliers ont permis à chaque enfant d'acquérir des connaissances de base pour se préparer à une grande visite du château de Châteauneuf en Auxois.

Mardi 5 mai, les trois classes sont parties en bus direction Châteauneuf pour une journée de découverte : les enfants ont pu visiter le château avec un guide et participer à deux ateliers : réalisation d'un vitrail en papier et coloriage de pavement (ateliers qui ont alimenté l'exposition). L'illustratrice KIMIKO, conceptrice du kamishibai géant présent dans le château, a proposé un atelier de fabrication d'une boîte en papier, des jeux de mots et d'adresse. Ce type d'action culturelle menée conjointement par les enseignants et les services municipaux permet aux enfants de mettre en pratique les connaissances acquises en classe et d'élargir leur culture générale.







L'accueil périscolaire

Pour les parents qui ne peuvent déposer ou récupérer leur(s) enfant(s) aux heures des écoles, il y a l'accueil périscolaire !
Il permet d'accueillir les enfants, de la maternelle au CM2, avant et après leur journée d'école. Il ne s'agit pas d'un temps éducatif, c'est à dire que les animateurs encadrant les activités ne sont pas chargés d'aider les enfants à faire leurs devoirs. Mais lors de ce temps d'accueil, des projets pédagogiques et ludiques permettent aux enfants de se mobiliser dans des activités adaptées à leur âge.



Les enfants disposent de tout le matériel pour la rentrée scolaire

Travaux dans les écoles

Cet été encore, les travaux dans les écoles ont été nombreux. L'un des plus techniques a consisté à finaliser l'équipement en alarmes anti-intrusion dans l'ensemble des écoles. Ce système a pour but de répondre aux préoccupations nationales pour se prémunir d'attentats. Des alarmes dites PPMS (Plan Prévention et Mise en Sûreté), permettent de déclencher une alerte en cas d'intrusion et de prévenir les secours, notamment la Police Municipale, pour une intervention la plus rapide possible.

Les autres travaux de réparation ou de remise en état se sont succédés. Certains ont porté sur la remise en état de rideaux métalliques ou de déplacement d'un panneau d'information à l'école élémentaire Maurice-Mazué, d'autres ont concerné le changement de portail et des travaux de cloisonnement entre une classe et le dortoir à l'école Paul-Emile-Victor, ou encore des travaux de plomberie divers dans toutes les écoles.


Des sanitaires avec plus d'intimité



Les cantines

Trois restaurants scolaires sont en service à Longvic. Au plus proche des écoles, ceux-ci accueillent quotidiennement plusieurs centaines d'enfants pour lesquels sont servis des repas préparés par un prestataire extérieur. Ces restaurants accueillent simultanément dans deux espaces différents les enfants en maternelle et les enfants en élémentaires encadrés par des animateurs sur le temps de pause méridienne. L'enjeu principal de la restauration scolaire est de veiller à l'équilibre nutritionnel et à l'apport énergétique suffisant des plats servis. Chaque jour, les plats servis doivent répondre à ces critères avec en plus l'impératif de permettre l'apprentissage du goût. Par ailleurs, un menu végétarien est également proposé de manière hebdomadaire, conformément aux obligations légales (Loi EGALIM).

Enfin, le prestataire chargé de l'élaboration des plats a aussi l'obligation de fournir 25 % de produits bio et de privilégier les circuits courts et les produits de saison.


La restauration scolaire rénovée à l'école Maurice Mazué

L'égalité des chances commence à l'école



Pour respecter ce principe républicain, la Municipalité a été la première au sein de la Métropole à prendre en charge les fournitures scolaires pour les Longviciens en école élémentaire.
Ce dispositif permet d'équiper chaque année quelques 400 élèves de stylos, crayons, gommes, ciseaux, cahiers et autres matériels nécessaires pour bien démarrer l'année scolaire.
Chaque élève bénéficie du matériel adapté selon la classe après concertation avec l'enseignant.e qui va l'accueillir.
En revanche, si la Ville fournit le matériel à la rentrée, le réassort tout au long de l'année reste à la charge des parents. Alors, pensez à surveiller la trousse de vos enfants pour vous assurer qu'il ne manque rien !

Soutien à la réussite scolaire

A Longvic, deux dispositifs différents sont mis en oeuvre pour soutenir la réussite scolaire des enfants.
Il existe tout d'abord le Programme de Réussite Educative (PRE), qui permet de mobiliser les familles en les impliquant dans un parcours de réussite éducative. Au delà du seul enjeu de réussite scolaire, ce programme permet de renforcer l'accompagnement des enfants et leur famille avec d'autres acteurs (assistantes sociales, professionnels de santé…). Cette approche globale est une particularité de ce programme et bénéficie de financements de l'État.



Il existe aussi le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité (CLAS), que l'on appelle souvent « aide aux devoirs » qui permet de soutenir la scolarité des enfants en leur apportant un soutien dans l'apprentissage de méthodes, en favorisant l'autonomie ou encore en développant leur accès au savoir et à la culture. Ce dispositif est financé par la CAF.

Ces deux dispositifs ont lieu après l'école. Ils permettent un accompagnement plus ciblé auprès des jeunes qui en ont besoin, au service de leur réussite.

87 enfants ont été accompagnés en 2025-2026 sur le dispositif CLAS et 66 parcours individualisés, adaptés aux besoins des enfants et des familles, ont été mis en place dans le cadre du PRE en 2025.

L'été 2026 restera dans les mémoires comme un véritable tournant : 6 canicules de suite, dont la première dès le mois de mai, un mois avant la fin des vacances scolaires. Un scénario qui, combiné aux méga-feux du sud-ouest, fait penser au titre du groupe ACDC : "Autoroute vers l'enfer" !

Mais à Longvic, la Municipalité, déjà impliquée dans son Agenda 2030 et dans le Plan Climat de la Métropole, a décidé de riposter au plus vite pour permettre aux établissements accueillant des enfants de fonctionner dans de meilleures conditions dès le retour des premières chaleurs.

D'où, dès cet été, le lancement d'un ambitieux plan d'actions, nommé opportunément ACDC : Adaptation Communale au Dérèglement Climatique…

Un vaste plan destiné dans un premier temps aux écoles, centres de loisirs et crèches, mais que la Municipalité a souhaité cadrer au travers de **3 principes :**

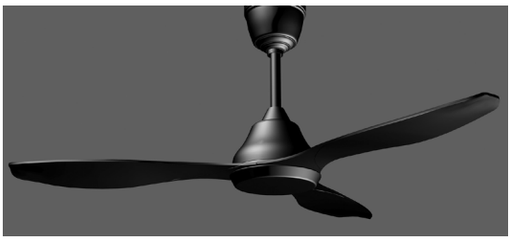
- **climatiser en fixe** une grande salle par site, pour proposer un espace rafraîchi utilisable à divers moments par tous ses usagers.

- **équiper toutes les salles de classes de brasseurs d'air** (permettant de réduire de 3° à 4° le ressenti des températures – ces quelques degrés qui, justement, peuvent faire toute la différence, entre l'insupportable et l'acceptable...).

une riposte musclée à l'enfer des canicules !

- compléter ces 2 solutions électriques par des **techniques "passives"**, telles que des films solaires, des stores ou encore des peintures anti-chaleur.

Il faut donc lire ce premier plan comme une "feuille de route" qui sera actualisée dans les prochains mois. En effet, il ne suffira hélas pas pour offrir toutes les réponses à la dégradation accélérée du confort d'été, voire de printemps, constatée cette année.



Ainsi, une réflexion devra être lancée avec les usagers et les services municipaux pour combiner l'usage de ces nouveaux équipements avec des pratiques nouvelles, favorisant le **rafraîchissement nocturne**, irremplaçable pour aider les structures à "relarguer" le plus possible les chaleurs accumulées en journée.

Intitulé ACDC 1, il pourra donc faire l'objet de mises à jour régulières, d'autant que dans la perspective des investissements de 2027, il pourra traiter le rafraîchissement de structures supplémentaires, leurs usagers ayant été jugés dans un premier temps moins fragiles que les enfants face aux nouvelles canicules.

Enfin, la dénomination ACDC faisant allusion au "dérèglement climatique" au sens large, et non à une seule de ses conséquences, le réchauffement, ACDC intégrera progressivement **d'autres objectifs que le confort d'été**, comme la préservation de la ressource en eau, la lutte contre les inondations, la protection de la vie aquatique et terrestre, ou encore la gestion durable du patrimoine arboré, si malmené par la sécheresse...

Pour autant, centré sur les enfants, ACDC 1 s'inscrit déjà parfaitement dans le cadre de l'Agenda 2030 de Longvic (ODD 4 : "Œuvrer pour une éducation de qualité"), ainsi que dans celui du Plan Climat / Biodiversité de Dijon Métropole (Objectif stratégique 15 : "Adapter les politiques publiques aux vulnérabilités liées aux crises environnementales").



Et les crèches, au fait ?

Les **P'tits Lutins** bénéficient déjà de climatiseurs mobiles, qui seront remplacés au printemps par des appareils mieux adaptés au volume des pièces, la pose de stores-banes faisant également partie de nouvelles solutions étudiées.
Quant aux **Pitchoun's**, un nouveau mode de rafraîchissement est déjà à l'étude pour leurs travaux d'extension prévus à partir de 2027.

ACDC 1, c'est aussi un "Diagnostic-flash Confort d'été" !

Longvic a candidaté pour que des ingénieurs thermiciens viennent visiter ses structures et préconiser des solutions innovantes complémentaires... Une étude que l'État s'était engagé à prendre en charge, mais dont le financement ne semble plus certain depuis début septembre... Ce qui contraindrait la Ville à le budgéter elle-même !
A suivre...

Demandez le Best-of d'ACDC 1 !

face A : 120 brasseurs d'air pour 6 écoles primaires et 4 centres de loisirs

face B : 10 climatiseurs fixes pour chaque plus grande salle des 6 écoles primaires et des 4 centres de loisirs.

A installer dès octobre 2026 et jusqu'à mai 2027, pour un budget global de 150 000 euros, que la Ville espère voir diminuer grâce à des subventions EDF sur les brasseurs d'air.

Écodigo

L'achat groupé d'énergie mobilise plus de 800 Longviciens !



Vous l'avez sans doute vu dans votre boîte aux lettres, sur les réseaux sociaux, ou par affichage, la Ville de Longvic s'est associée avec la société Ecodigo pour proposer une offre d'achat d'énergie groupée. Société installée à Dijon, Ecodigo est spécialisée dans ce type de démarche d'achat groupé.

Face à l'augmentation du prix du gaz ou de l'électricité, c'est une façon de soutenir le pouvoir d'achat des Longviciens en facilitant les démarches, et en permettant d'agir à l'échelle de la ville pour qu'un maximum de Longviciens qui le souhaitent puissent en bénéficier.

Quel est le principe d'un achat groupé ? Plus les consommateurs sont réunis pour faire une offre d'achat, plus les vendeurs sont enclins à faire une offre compétitive.

Mais attention, la Municipalité a souhaité soutenir le pouvoir d'achat sans faire de compromis avec des principes qui lui sont chers : cette énergie doit être décarbonée et européenne.

Le nombre de pré-inscriptions et de participants à la réunion publique du 23 juillet dernier en témoigne : plus de 800 foyers longviciens ont manifesté leur intérêt.

La consultation des opérateurs d'énergie (gaz et/ou électricité) est terminée à ce jour et les inscriptions définitives auront lieu jusqu'au 30 septembre. Le bénéfice estimé est de -22% sur les prix de l'énergie électrique et de -12% sur le gaz avec des prix bloqués sur 3 ans.

Le futur Réseau de Chaleur Urbain à Longvic :

2 bénéfices importants

Le RCU (réseau de transport de chaleur par vapeur d'eau) s'apprête à raccorder de nombreuses copropriétés, équipements publics, ainsi que les logements collectifs du Bief du Moulin prochainement réabilités par Grand Dijon Habitat et l'école de Gendarmerie. Une extension qui concrétise un engagement électoral de la Municipalité en faveur de la transition énergétique.

1/ Des bénéfices financiers concrets pour les usagers

Les clients raccordés au réseau pourront bénéficier d'une réduction significative de leur facture énergétique. Grâce à l'application d'une TVA réduite à 5,5 % au lieu des 20 % habituels, les habitants desservis réaliseront entre 15 et 30 % d'économies. Un atout majeur dans un contexte de volatilité énergétique, puisque le prix de cette énergie varie peu, limitant ainsi les risques de hausse brutale des factures.



Longvic : vers une maîtrise de son énergie



2/ Impact environnemental :
1/3 de l'énergie globale consommée sur le territoire dijonnais est issue du renouvelable. La partie du réseau gérée par Dijon Énergies est alimentée à 76 % par des énergies renouvelables et de récupération locales, autrement dit par les chaufferies bois ainsi que par l'Unité de valorisation des déchets incinérés (UVE)
Ce sont ainsi 80 tonnes de rejets de CO_2 évités à l'échelle de Longvic !

Nouvelle liaison cyclable rue de l'Ingénieur Stephenson pour rejoindre Dijon et Chenôve

La Métropole s'est engagée dans un grand plan de travaux pour assurer les continuités attendues.

A ce jour, des travaux conséquents ont été réalisés rue de l'Ingénieur Stephenson. Des travaux seront engagés également cette année pour sécuriser le passage sous le pont SNCF entre la rue de l'Ingénieur Stephenson et la rue de Romelet.

Des études ont été engagées dans le même temps pour relier la route de Dijon, à Longvic, via le boulevard des Industries. C'est une opération complexe du fait de la présence de nombreux ouvrages d'art et de plusieurs voies SNCF. Les travaux devraient pouvoir commencer cette année également.

Dijon métropole vient de lancer une étude pour réaliser les continuités cyclables entre le boulevard des Industries et le rond-point de la route de Seurre, sur le boulevard Eiffel.

La Métropole investit donc plusieurs millions d'euros de travaux pour faciliter les mobilités.

Malheureusement, à ce jour, le pont Beauregard ne permet pas le passage de tous les véhicules et piétons. Les travaux à envisager nécessitent des études et des investissements plus conséquents.

Divia Bus&Tram : les **nouveaux tarifs**

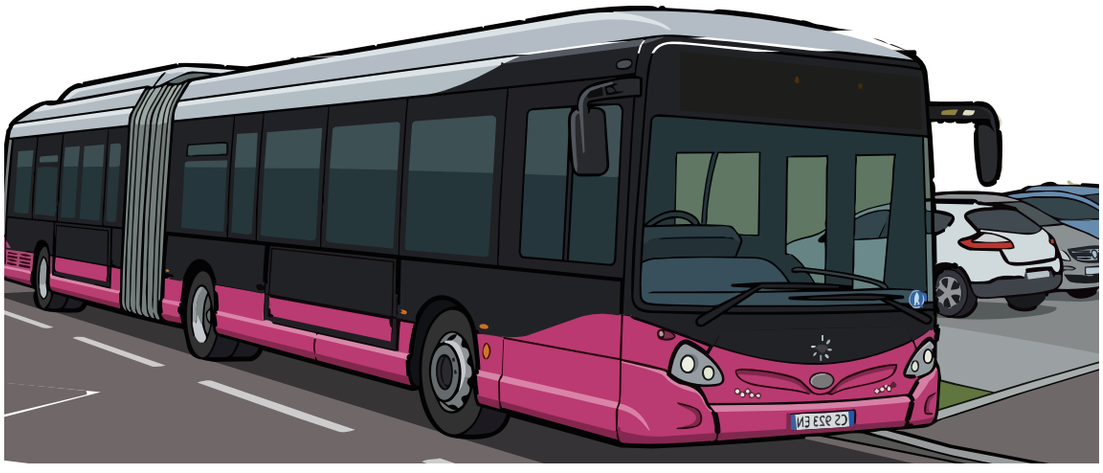
au 1er septembre 2026

Malgré un contexte de hausse des coûts, notamment liés à l'énergie, Dijon métropole fait évoluer la tarification du réseau Divia Bus&Tram à compter du 1er septembre 2026 afin d'assurer la pérennité et la qualité de service, tout en maintenant des tarifs accessibles et attractifs pour tous.

L'abonnement mensuel des 18-25 ans descend de 30 € à 26 €

Divia fait le choix de geler le prix des abonnements et de renforcer son engagement en faveur des jeunes avec une baisse significative du tarif des abonnements 18/25.

Une baisse significative des tarifs en faveur des jeunes



L'abonnement mensuel 18-25 passe de 30 € à 26 € et l'abonnement annuel de 315 € à 260 €, offrant une économie notable qui vient compléter les dispositifs de gratuité estivale déjà en place.

Ces mesures facilitent la mobilité des jeunes, notamment dans leurs parcours d'études et d'insertion professionnelle.
Les jeunes sont les usagers de demain : faciliter leur accès aux transports en commun, c'est leur donner un levier concret pour agir en faveur de l'environnement.
Dans un contexte général de hausse des coûts, en particulier des coûts énergétiques, Dijon métropole fait le choix d'une évolution tarifaire maîtrisée, conciliant équilibre économique et accessibilité du service :

ainsi, le ticket unitaire passe de 1,40 € à 1,50 €.
Les autres titres occasionnels évoluent de manière cohérente

Le ticket unitaire passe de 1,40 € à 1,50 €.

avec cette hausse.
Cette évolution s'accompagne d'un maintien du prix des abonnements et de l'open paiement, afin de ne pas pénaliser les usagers réguliers tout en renforçant leur attractivité pour les jeunes.

Le Pass Liberté : payer au plus juste de ses usages

Le Pass Liberté constitue une offre particulièrement avantageuse pour les usagers occasionnels. Cette formule permet de voyager librement sur l'ensemble du réseau pendant une heure à chaque validation, à un tarif préférentiel de 1,36 € par trajet.

Son principal atout réside dans sa simplicité et son mode de facturation : les trajets sont comptabilisés automatiquement tout au long du mois et prélevés en une seule fois à la fin de celui-ci, évitant ainsi aux usagers toute démarche préalable d'achat ou de rechargement de leur titre de transport.

Pour tout renseignement complémentaire :
DiviaMobilités, place Darcy à Dijon,
ou écrire à contact@divia.fr
ou appeler le 03 80 11 29 29.

L'École des Métiers fête ses 50 ans

C'est désormais une longue histoire qui unit l'École des Métiers (ex CFA la Noue) et la ville de Longvic qui vient de fêter ses 50 ans.

Cette histoire débute en 1976, lors de la création de l'École des Métiers, anciennement appelée Centre de formation de La Noue, à Longvic. Son implantation dans la zone industrielle de Longvic, dont les premiers travaux d'aménagement ont commencé 12 ans plus tôt, n'est pas le fruit du hasard. Déjà, le souci de permettre aux apprentis de se former au plus près des entreprises et des besoins du territoire existant. Un territoire qui représente, encore aujourd'hui, la moitié de l'espace urbanisé de Longvic !

Cette histoire n'a pas toujours été un long fleuve tranquille. La zone industrielle a connu de profondes évolutions, entre périodes de forte croissance, de mutations économiques, de restructurations et d'incertitudes. L'actualité rappelle que cette zone d'activité est vivante avec des entreprises qui cessent leur activité et d'autres qui, heureusement, s'installent !

Dans ce contexte, l'École des Métiers s'est adaptée. Elle réajuste régulièrement sa formation pour répondre aux nouveaux besoins de professionnels, mais aussi du bassin d'emploi. Car il faut savoir que cet établissement est financé quasi intégralement par la CCI Bourgogne, la Région Bourgogne Franche-Comté et Dijon Métropole. Des financeurs qui sont donc soucieux que l'offre de formation s'adapte aux réalités des professionnels. Pour cette raison, anticiper les changements économiques sur le territoire métropolitain, voire au-delà, est essentiel pour adapter les formations et tisser des liens solides avec les entreprises locales.

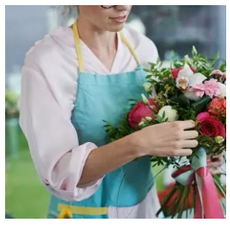
Souhaitons lui de souffler encore de nombreuses bougies !

A savoir : cet établissement est financé quasi intégralement par la CCI Bourgogne, la Région Bourgogne Franche-Comté et Dijon métropole



Tisser des liens solides avec les entreprises locales







Secouristes Sans F

A l'issue d'un protocole d'accord entre la Ville et l'association "Secouristes Sans Frontières", celle-ci a implanté sa base logistique à Longvic. Au printemps dernier, l'association organisait une répétition générale de la mise en place de son poste avancé. Visite guidée.

1



2



Un village autonome créé en 24 heures

1,2 : l'équipe de Longvic est en mesure de construire un village d'une cinquantaine de personnes avec leur autonomie énergétique et en eau : toilettes, douches (avec un sytème de recyclage) et des bureaux de travail... le tout en 24 h chrono !

3



Une organisation irréprochable

3 : mener à bien une opération de secours, c'est sutout beaucoup d'organisation. Chez SSF, des tentes sont organisées en salles de réunion et de bureaux afin de gérer les équipes, les opérations extérieures si nécessaire, l'approvisionnement ainsi que les relations avec les autorités locales.



Le bon diagnostic pour plus d'efficacité

4,5 : accueillir les blessés ou les malades commence par un premier "tri" afin d'orienter les patients de manière efficace. Un médecin effectue un premier diagnostic dans l'entrée de la "tente médicale".

4



5



s Frontières

Une organisation millimétrée pour faire face à toutes les situations et tous les défis dans le monde

SECOURISTES SANS FRONTIÈRES



6

Des espaces de soins

6 : Deux salles de deux lits pour des soins. Autonomes en électricité, elles sont aménagées afin de prodiguer les soins et même de la petite chirurgie ainsi que des accouchements.

Un nouveau projet d'établissement pour le Conservatoire

Ce projet d'établissement, c'est la feuille de route que se fixe le Conservatoire de musique pour les années à venir.

Au terme d'un long travail et de temps de concertation avec les équipes du Conservatoire, certaines priorités ont été réaffirmées avec la volonté de rendre la culture, et plus particulièrement la pratique musicale, accessible à tous.

"généralisation de l'accueil des élèves en situation de handicap"

• La généralisation de l'accueil des élèves en situation de **handicap**, qui ne traduit pas seulement une mise en accessibilité des locaux mais véritablement une démarche de formation et d'adaptation de la formation musicale aux personnes porteurs de handicap.

• La **gratuité des prêts d'instruments** pour les jeunes Longviciens, les trois premières années, car la location ou l'achat d'un instrument ne doit pas être un frein à la découverte musicale.

• La création d'une **classe musique à horaires aménagés** à l'école Maurice-Mazué, pour concilier les apprentissages scolaires et musicaux.

Par ailleurs, le Conservatoire va se projeter encore davantage vers les musiques actuelles, grâce à l'ouverture d'une classe de guitare électrique et de guitare basse, ainsi que celle d'une classe de musique assistée par ordinateur.



Pour y parvenir, 15 disciplines différentes et 16 ensembles se réunissent chaque semaine. Cette pluralité des instruments comme des pratiques permet de nombreuses rencontres ou temps culturels qui font aussi partie de la formation des élèves.

Parmi les principales nouveautés de ce projet d'établissement :

"gratuité des prêts d'instruments pour les jeunes Longviciens"

J’aime mon chien, je le tiens en laisse

Vous avez un chien et vous appréciez vous promener aux abords de la rivière, de l’Etang Royal ou à proximité des parcs et jardins publics ? Dans ce cas, n’oubliez pas la laisse de votre animal. En effet, un chien attaché est plus en sécurité pour lui même, comme pour les autres promeneurs. Un chien en liberté peut se blesser (route, bagarre avec un autre animal) ou perturber la faune locale. En plus, même sociable, un chien non attaché peut provoquer un accident ou effrayer un enfant. Enfin, un chien tenu en laisse est plus facile à surveiller, ce qui limite les déjections non ramassées.
Donc, si vous aimez votre chien, n’oubliez pas sa laisse lorsque vous vous promenez !









Le quartier Valentin se transforme

Ça y est ! Les derniers équipements du parc du quartier Valentin sont en place et ouverts aux habitants. Pour les plus jeunes, le **city stade** offre la possibilité de jouer aussi bien au football, qu’au hand. Particulièrement robuste, ce type d’équipement résiste très bien aux éventuelles tentatives de dégradation. L’implantation d’un city stade offre une opportunité de dynamiser ce quartier et de créer un espace de vie autour du sport.

Pour complèter cet équipement, **un “street workout” composé de 8 modules** permettra à chacun de pratiquer à son rythme des exercices physiques de musculation. Tout comme le city stade, cet équipement est prévu pour durer et résister aux assauts du temps. Plus d’excuses alors de ne pas réaliser ses résolutions de rentrée !

Bien que plantés et végétalisés au printemps, la butte et les espaces verts au centre du parc Valentin font aujourd’hui grise mine. La sécheresse et les épisodes de canicule en sont largement coupables. Il n’en reste pas moins qu’il faut d’ores et déjà réagir pour reverdir cet espace vert. Aussi, **depuis le 21 septembre, il est à nouveau fermé aux habitants** afin de planter et surtout protéger des végétaux qui habilleront ce talus. Malheureusement cette fermeture implique la fermeture du tobogan et des maisonnettes mais elle est indispensable pour que le sol ne soit pas sans cesse piétiné et que la végétation puisse pousser tranquillement. Cette fermeture ne durera que jusqu'à la fin du mois de janvier 2027.

Octobre Rose

Samedi 10 octobre
Place Nelson Mandela à Longvic
de 14h à 18h

• Programme de la journée

14h00 – Inauguration du Village Rose

• Stands de prévention
et d'information sur le cancer du sein
- Centre Georges-François Leclerc
- La Ligue contre le cancer
- Centre régional de coordination des dépistages des cancers

• Stands d'information et de bien-être
Association Avec la Deuche Rose
Massage – Contact et Nerjie
Sophrologie – Association Carpe Diem 21
Sport Santé – Les Rubies

• Stands solidaires
Vélo smoothie - crêpe - barbe à papa - goodies

• Stands créatifs
- Atelier créatif – Service Jeunesse, dans le cadre d'un projet solidaire destiné aux patients du CGFL
- Arbre de vie – ADSB

• La Marche Rose
14h15 – Inscriptions à la Marche Rose
14h30 – Échauffement
14h45 – Départ des marches de 5 km et 8 km
15h00 – Départ de la marche douce de 2,5 km

16h00 – Arrivée de la marche douce
16h30 / 17h00 – Arrivée de la marche de 8 km

17h30 – Animation danse en ligne
pour clôturer la journée
18h00 – Fin de la manifestation

Au plaisir de vous retrouver nombreuses et nombreux pour cette belle journée

Parmi les dernières décisions du Conseil municipal

Les séances du Conseil municipal sont publiques et leurs procès-verbaux complets peuvent être consultés en Mairie ainsi que sur le site internet de la Ville (www.ville-longvic.fr).

Leur publication ne peut toutefois intervenir qu'après approbation lors du Conseil suivant.

Conseil municipal du 27 mai 2026

- Raccordement de bâtiments communaux au Réseau de Chaleur Urbain de Dijon Métropole
- Désignation du maître d'œuvre pour le projet d'extension de la crèche « Les Pitchoun's »
- Signature d'une Convention d'occupation temporaire de la Cure au profit de l'Association Diocésaine de Dijon
- Subvention exceptionnelle à l'ALC dans le cadre du jumelage avec Florennes (Belgique)
- Convention 2026 pour l'attribution d'une subvention à l'Association Loisirs Culture (ALC) de Longvic
- Actualisation des tarifs de taxe sur la publicité extérieure applicables en 2027
- Modification des tarifs d'occupation du domaine public à des fins commerciales
- Attribution d'une gratification à un étudiant effectuant un stage pour l'Agenda 2030

Conseil municipal du 5 juin 2026

- Désignation des délégués du Conseil municipal et de leurs suppléants en vue de l'élection des Sénateurs.

Conseil municipal du 1er juillet 2026

- Versement d'une troisième avance de trésorerie à la SPLAAD dans le cadre de la requalification du quartier Valentin
- Approbation du Compte-Rendu annuel à la Collectivité de l'opération « Ecoquartier Valentin », arrêté au 31 décembre 2025
- Vente d'une parcelle communale au profit de Grand Dijon Habitat pour la réalisation de logements sociaux
- Règlement Intérieur du Conseil municipal
- Fixation des tarifs des activités du Pôle Sports de Longvic
- Nouveau règlement d'intervention pour les demandes d'aides à la mobilité douce
- Attribution d'aides à la mobilité douce
- Adhésion de Longvic à l'Association Nationale des Elus en charge du Sport

Tribunes d'expression politique

A LA RENTRÉE, ON INVESTIT POUR NOS ENFANTS !

Cette rentrée scolaire pourrait ressembler à tant d'autres si elle ne faisait pas suite à un été aussi caniculaire que sec. Pour ne plus subir, nous faisons donc le choix d'investir.

Investir dans l'adaptation au dérèglement climatique avec des **brasseurs d'air** dans toutes les classes et des **climatiseurs dans toutes les écoles et centres de loisirs**, pour que chaque bâtiment soit équipé d'ici les chaleurs de l'année prochaine.

Investir dans la transition énergétique grâce à des travaux de réhabilitation dans les bâtiments les plus énergivores. A ce titre, le **Réseau de Chaleur Urbain** de Dijon métropole, qui va traverser Longvic, est une formidable opportunité pour réaliser des **économies d'énergie** mais aussi pour améliorer les performances de notre patrimoine.

Investir dans la réhabilitation des équipements, à l'image de ce qui va se réaliser dans la crèche des Pitchoun's pour améliorer le confort des usagers (enfants et personnel) et pour rendre le bâtiment conforme aux normes d'accueil actuelles... En espérant que celles-ci ne soient pas encore modifiées !

Ces investissements sont essentiels, mais ils ne nous font pas perdre de vue les actions concrètes du quotidien. A l'occasion de la rentrée scolaire, nous avons reconduit l'**achat des principales fournitures scolaires** pour les enfants scolarisés dans les écoles élémentaires de Longvic. Nous avons également engagé un partenariat avec la société Ecodigo, qui permet l'**achat groupé d'énergie** pour les habitants, avec une économie potentielle de 22 % sur votre facture annuelle d'électricité.

Voilà comment on peut agir au quotidien pour **améliorer la vie des habitants**, à la fois en ayant une vision de long terme et à la fois en répondant à l'urgence du moment. Parce que l'essentiel, c'est vous !

Jean-Marc RETY
Premier Adjoint au Maire
Conseiller régional
Président du groupe *L'essentiel c'est vous !*
Facebook - Instagram : l'essentiel c'est vous

ÉCOUTER , ACCOMPAGNER, AGIR

Beaucoup pensent qu'une opposition ne sert à rien ou qu'elle ne peut rien faire. Pourtant, la réalité est bien différente. **Si nous ne disposons pas des mêmes moyens que la majorité municipale, cela ne nous empêche pas d'agir concrètement pour les habitants.**

Au fil des mois, nous avons accompagné des familles confrontées à des dossiers d'aide sociale bloqués, aidé des personnes menacées d'expulsion à trouver les bons interlocuteurs, obtenu le règlement de problèmes de collecte des déchets ou encore permis de débloquer d'autres situations administratives parfois complexes. **Ces interventions sont souvent discrètes, car notre objectif n'est pas de faire parler de nous, mais d'apporter des solutions.**

Avec de l'écoute, de la disponibilité, de la ténacité et un solide réseau de contacts, il est possible d'obtenir des résultats. Il suffit parfois d'un appel, d'un courrier, d'une mise en relation ou d'un suivi rigoureux pour faire avancer un dossier. Nous n'hésitons jamais à consacrer du temps à celles et ceux qui nous sollicitent, parce que derrière chaque dossier, il y a avant tout des femmes, des hommes et des familles qui attendent une réponse.

Nos élus sont réactifs, investis et agissent pour tous les Longviciens, sans distinction d'opinion, de quartier ou de choix électoral. Lorsqu'un habitant nous sollicite, nous répondons présents avec la même volonté d'écouter, d'accompagner et de défendre ses intérêts.
Notre engagement ne s'est pas arrêté le soir des élections. Bien au contraire. Nous continuons à être présents sur le terrain, à rencontrer les habitants, à relayer leurs préoccupations, à intervenir lorsque cela est nécessaire et à défendre l'intérêt général.

C'est aussi cela, **une opposition utile : une opposition responsable, proche de la population, qui travaille chaque jour avec sérieux, conviction et détermination au service de tous les Longviciens.**

Longvic vers l'Avenir
longvicverslavenir@gmail.com
06 28 53 34 94
Facebook : Longvic vers l'Avenir

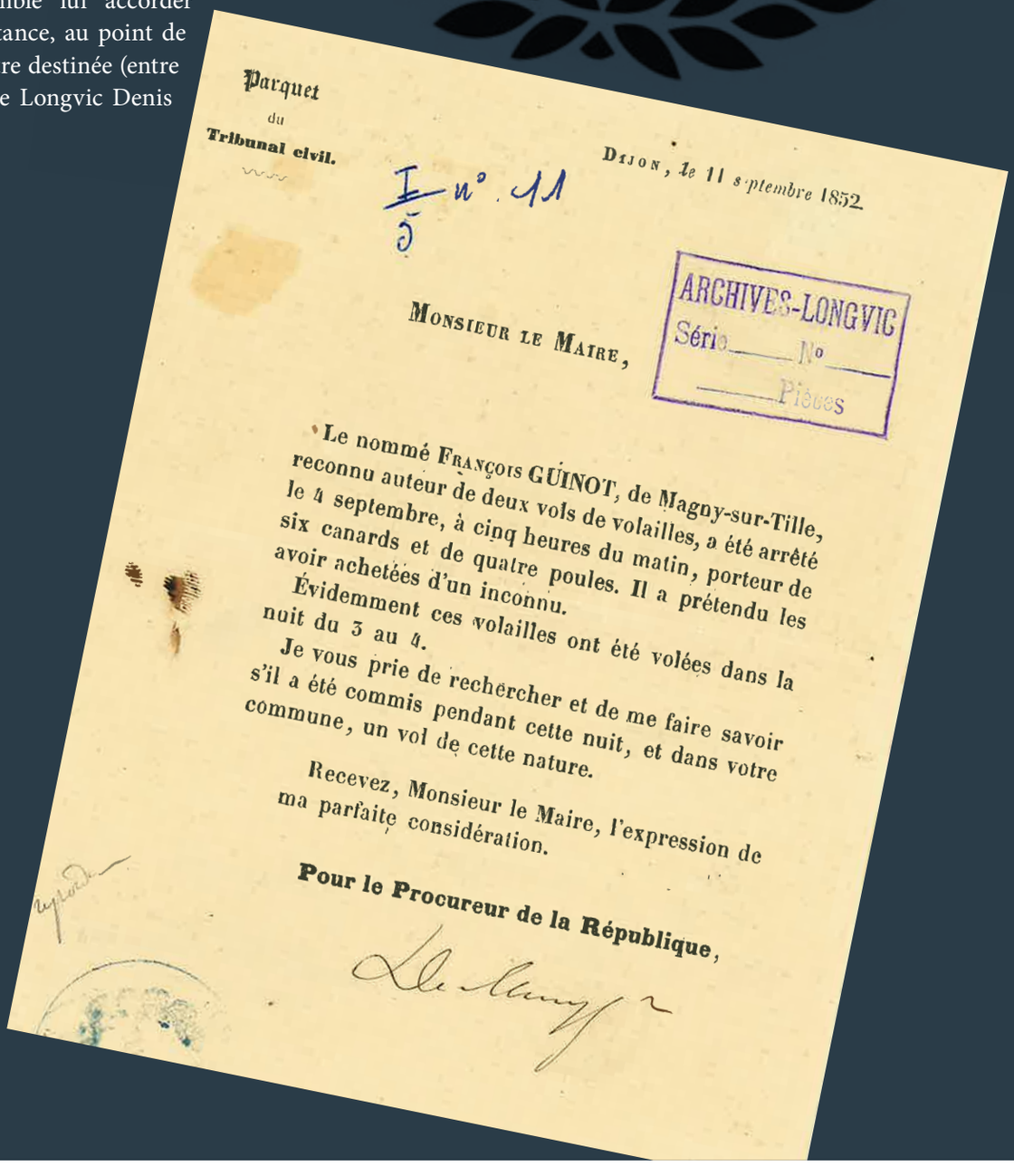
ARCHIVES

Attention, cold case ! Quand on comptait sur le Maire de Longvic pour résoudre des affaires dramatiques...

On l'oublie souvent : en tant que Maires, les « premiers magistrats » des communes ont le statut d'officiers d'Etat civil (mariages, élections…), mais aussi de **Police judiciaire**.

Au vu de la petite archive ci-dessous, on constate qu'au 19 ème siècle, quand l'Etat avait très peu de moyens, les Maires étaient en première ligne pour aider la justice à régler des affaires pénales de toutes natures...

Exemple en 1852, avec un « cold case » dont, hélas, nous ne connaissons pas l'issue. Et pourtant, le Procureur de la République semble lui accorder beaucoup d'importance, au point de faire éditer une lettre destinée (entre autres) au Maire de Longvic Denis Jacquelin :



Parquet
du
Tribunal civil.

Dijon, le 11 septembre 1852.

I
5 n° 11

ARCHIVES-LONGVIC
Série ___ N° ___
___ Pièces

Monsieur le Maire,

Le nommé François GUINOT, de Magny-sur-Tille, reconnu auteur de deux vols de volailles, a été arrêté le 4 septembre, à cinq heures du matin, porteur de six canards et de quatre poules. Il a prétendu les avoir achetées d'un inconnu.

Évidemment ces volailles ont été volées dans la nuit du 3 au 4.

Je vous prie de rechercher et de me faire savoir s'il a été commis pendant cette nuit, et dans votre commune, un vol de cette nature.

Recevez, Monsieur le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Pour le Procureur de la République,

"Monsieur François Guinot, de Magny-surTille", était-il l'auteur de cet horrible forfait, commis dans la nuit (sans doute obscure) du 3 au 4 septembre 1852 ? Aucune trace dans les archives municipales...

Du coup, si cela se trouve, le coupable (et surtout ses volailles !) courent toujours... !

Égalité des chances pour chaque enfant



Dans les écoles de Longvic, la ville fournit gratuitement le matériel scolaire pour la rentrée 2026

Longvic
Ville Nature